



Mobilise-toit

LE BULLETIN DE LIAISON DES INTERVENANTS SOCIOCOMMUNAUTAIRES EN HLM

Dans ce numéro :

Les « Placottoirs » à Place St-Martin	1
LA RIS 2018	
Le comité organisateur est là!	2
Gala de reconnaissance des bénévoles 2017	3
À découvrir...	4 et 6
Des nouvelles de l'ID ² EM 2017-2018	5
Le projet de loi sur le cannabis	
Le ROHQ transmet un rapport au gouvernement du Québec	7
Récentes publications	8

Hiver 2018

Trente-huitième numéro Publication électronique

Les idées exprimées dans le bulletin Mobilise-toit ne sont pas nécessairement celles du ROHQ; elles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

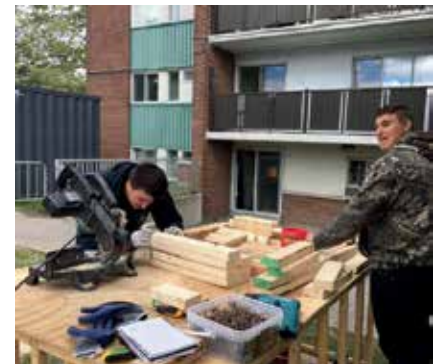
Le genre masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

Les « Placottoirs » à Place St-Martin

Par Johanne Doré, responsable du développement communautaire et de l'habitation sociale, OMH Laval



Place St-Martin est le plus vaste projet familles de l'OMH de Laval. Celui-ci comprend 352 logements. Plus de mille personnes vivent à cet endroit. Les résidents sont d'origines multiculturelles diverses. Plusieurs organismes communautaires y interviennent. L'OMH de Laval possède sur place son propre projet: FEM (Familles en mouvement) qui soutient la communauté et organise des activités pour les adultes et les jeunes.

À l'automne 2016 naissait le comité d'embellissement de Place St-Martin. Le comité est formé de résidents qui veulent créer un meilleur environnement pour l'ensemble des locataires. À eux s'ajoutent des diplômés en architecture de l'université de Montréal et des intervenants

communautaires. La RUI (Revitalisation Urbaine Intégrée) fournit un soutien financier de base.

Ce comité vise autant la réflexion que le travail manuel mais il a comme but premier la participation citoyenne. Le processus se met en branle. Des réunions ont lieu toutes les semaines. Les discussions sont vives. Tout le monde doit s'ajuster. Place St-Martin bénéficie de grands espaces verts. Malheureusement, le mobilier urbain est quasi inexistant ou très endommagé. La décision est alors prise de combler tout d'abord ce manque afin de favoriser les rencontres et de briser l'isolement. Durant toutes les étapes, les résidents effectuent des tâches variées pour prendre en main leur projet.

(suite à la page 2)

Les « Placottoirs » à Place St-Martin (suite)



A l'été 2017, c'est la phase de construction à partir de matériaux recyclés. La construction a lieu les week-ends et plusieurs citoyens mettent la main à la pâte. Comme dit l'architecte principal Alexandre Harton: «Collectivement, nous avons appris la gestion d'un budget, du transport, des matériaux et des émotions».

Le résultat prend la forme de 5 mobiliers différents, «**Les Placottoirs**» répartis dans chacun des îlots composant Place St-Martin. Chaque mobilier a été réfléchi pour répondre à des besoins précis. Ainsi, plusieurs bancs ont été faits pour palier à ceux existants. De plus, des espaces d'ombres et des tables ont été aménagés au périmètre de la piscine afin que parents et amis puissent en profiter. Au-delà de

ces constructions, il s'agit de redécouvrir et de se réappropriier son environnement.

Le comité d'embellissement a désormais sa place au comité de travail de Place St-Martin (CTPSM) qui réunit 13 partenaires communautaires. Nous lui souhaitons longue vie et courage, car comme disait Ghandi: «Vous devez être le changement que vous voulez voir dans le monde». Ça, c'est de l'autonomisation! ●



LA RIS 2018

Le comité organisateur est là !

La quinzième édition de la Rencontre des intervenants sociocommunitaires en HLM (RIS) aura lieu les 16 et 17 mai prochain à L'Hôtel Québec (Québec).

La composition du comité organisateur est complétée et ses six membres sont fin prêts à partager leurs idées et leur créativité pour concocter le programme de ce rendez-vous annuel. Le programme préliminaire de la RIS 2018 devrait être connu et disponible vers la fin février.

Le comité organisateur de la RIS 2018 est formé de :

- **Myriam Gosselin**, agente au soutien communautaire, OMH Longueuil
- **Mariepieur Bourdon**, intervenante communautaire, OMH Mont-Saint-Hilaire
- **Véronique Lévesque-Arguin**, agente de milieu de vie, OMH Montréal
- **Marie-Ève Nadeau**, intervenante sociocommunitaire, OMH Lévis
- **Valérie Lemonde-Baillargeon**, intervenante en milieu de vie, OMH Châteauguay
- **Jacques Laliberté**, conseiller en intervention sociocommunitaire, ROHQ

Gala de reconnaissance des bénévoles 2017

Par Gina Franco-Mauricci, intervenante de milieu
et Myriam Gosselin, agente au soutien communautaire, OMH Longueuil



Le vendredi 3 novembre 2017, l'Office municipal d'habitation de Longueuil a tenu la 4^e édition de son gala de reconnaissance des bénévoles, sous la thématique « Chez nous, les talents sont fleurissants! ». Près de 125 personnes ont été réunies pour cet événement festif. Comme à chaque année, l'animation a été assurée par le maître de cérémonie Jacques Morin, ancien intervenant de milieu très apprécié de tous. Pour l'occasion, il a composé une chanson thème qui a été interprétée avec brio par lui-même, ainsi que par la chorale des locataires *Au chœur de nos milieux*, sous la direction de Chantal Lavigne. Le texte, présenté ci-dessous (en encadré), traite des talents que chacun possède et partage au quotidien. La mélodie a ravi les invités et contribué à l'ambiance festive de la journée!

Les invités ont eu le plaisir d'entendre quelques discours, dont celui de madame Chantal Desfossés, directrice du développement communautaire & social, qui a procédé à l'ouverture du gala. Son allocution fut suivie par celle de la présidente du conseil d'administration, madame Monique Bastien, qui a remercié

l'engagement des bénévoles. Le directeur général, monsieur Sylvain Boily, a souligné l'entraide, la générosité et les talents et capacités que tous les bénévoles possèdent.

Parmi les dignitaires, notons la présence des deux centenaires résidant dans les immeubles de l'Office, mesdames Nicole Bazinet et Béatrice Prévost, 101 ans, inspirantes par leur présence, leur optimisme et leur belle attitude face à la vie.

La journée de reconnaissance 2017 fut emplie de moments mémorables, notamment la prestation de danse de Maëva Sylvestre-Dantes et les allocutions de Davis Richer et d'Alex Talon, tous de jeunes talents issus des HLM de Bienville et de Terrasse Georges-Jutras. Aussi, la prise de parole du président du CCR, monsieur Réjean Gosselin, de même que celle d'une bénévole dévouée œuvrant chez nos aînés, madame Gemma Poirier, ainsi que l'animation en activité physique de madame Micheline Lamoureux, locataire, furent des points forts de l'événement. Les invités ont pu parcourir l'exposition artistique installée dans une salle attenante, où des artistes locataires, mesdames Chantal Herbre-

teau, Andrée-Lise Gosselin et les artisans de Charron/St-Louis ont su émerveiller les sens de tous.

Au cours du délicieux repas, plusieurs invités se sont vu remettre des cadeaux, offerts gracieusement par les différents commanditaires. De plus, chaque participant a reçu un petit pot du savoureux ketchup aux fruits concocté spécialement pour l'occasion, avec l'aide de La Croisée de Longueuil, par un groupe de bénévoles parmi ceux ayant jardiné dans leur milieu l'été dernier.

Le bon déroulement de l'événement fut possible grâce à l'engagement du comité responsable du gala ainsi que de l'équipe du développement communautaire & social de l'Office. De même, remercions l'implication financière de la direction générale ainsi que du conseil d'administration de l'Office, sans qui le projet n'aurait pas pu voir le jour.

Le gala s'est clôturé sur des notes musicales joyeuses, car la chorale a interprété à nouveau la belle chanson thématique, rappelant que ***Chez nous, les talents sont fleurissants!***

(suite à la page 4)



Madame Bazinet, locataire centenaire
et M^{me} Desfossés, directrice du développement
communautaire & social de l'OMHL



L'encan aux talents

(Paroles et musique : Jacques Morin)

On a tous des talents
C'est pas sorcier, c'est évident
Je te donne le mien
Tu me prêtes le tien
C'est le grand jeu du quotidien
C'est le grand jeu qui fait du bien
Faut pas s'gêner
Faut les partager.
Approchez bonnes gens
C'est l'encan aux talents
Les p'tits, les moyens, les gros

Les cachés, les rêvés, les trop beaux
Ceux qu'on a
Ceux qu'on voit pas
Un talent par-ci, un talent par-là
Donnez-moi un prix
C'est bien parti
Un merci par-ci, un merci par-là
Deux mercis, trois mercis,
Mille mercis
C'est du sérieux
Qui dit mieux •

À découvrir...

Le programme PAIR

PAIR est un service GRATUIT de surveillance téléphonique à distance qui s'assure de la santé de la personne abonnée par un appel téléphonique quotidien. Les organisations policières participent au bon fonctionnement du programme PAIR.

Ce service s'adresse aux personnes âgées, aux personnes vivant seules, aux couples, aux convalescents, à toute personne qui en fait la demande.

Surveillance téléphonique PAIR à domicile

Une présence rassurante pour :

- Rester chez soi en sécurité
- Y rester le plus longtemps possible
- Conserver son autonomie
- Avoir de l'aide en situation d'urgence
- Apporter un soutien aux proches aidants, à leur famille et leurs amis

Rappels spécialisés

En plus de l'appel quotidien, les services suivants sont aussi offerts GRATUITEMENT, à toute heure du jour ou de la nuit :

- Rappel de médicaments
- Rappel de la prise de glycémie
- Rappel pour penser à bien vous alimenter
- Rappel pour faire de l'exercice

Veuillez vérifier auprès de votre Agence PAIR locale pour les critères d'admissibilité. •

Pour en savoir davantage :

COMITÉ PROVINCIAL PAIR
Sans frais : 1 877 997-7247
info@programmepair.com
www.programmepair.com



Des nouvelles de l'ID²EM 2017-2018

Par Jacques Laliberté, conseiller en intervention sociocommunautaire, ROHQ

En collaboration avec la Fédération des locataires d'HLM du Québec (FLHLMQ) et avec le soutien financier de la Société d'habitation du Québec (SHQ), le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ), lançait le 6 juillet passé un appel de projets dans le cadre de la sixième édition (2017-2018) de l'Initiative de développement durable, d'entraide et de mobilisation (ID²EM). Les offices d'habitation et les associations de locataires étaient alors invités à présenter jusqu'au 18 septembre 2017 des projets ponctuels d'action communautaire axés sur le développement durable et s'adressant à toute personne vivant en HLM. Notons qu'un projet peut se voir accorder une subvention pouvant atteindre 15 000 \$.

Rappelons aussi que le but de l'ID²EM est de soutenir des initiatives locales favorisant l'implication des résidents et résidentes d'HLM dans l'amélioration de leur milieu de vie familiale, communautaire et sociale dans une perspective de développement durable. Plus spécifiquement, les objectifs suivants sont visés :

- Soutenir la prise en charge collective des résidents et résidentes d'HLM comme moyen de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Encourager l'engagement bénévole et la participation active des résidents et résidentes à la vie associative;
- Sensibiliser les organismes HLM et les résidents à leurs responsabilités à l'égard du développement durable;
- Renforcer la mobilisation et la participation des résidents dans la protection et la mise en valeur de l'environnement;
- Encourager l'engagement des résidents dans des actions écoresponsables;



- Favoriser la mise en place d'actions collectives ayant un impact positif sur l'environnement physique, social et communautaire en milieu HLM.

Pour l'édition 2017-2018, l'enveloppe financière allouée par la SHQ pour réaliser l'ensemble des projets retenus est de 300 000 \$ et la date limite de réalisation des projets a été fixée au 31 décembre 2018. Il importe aussi de souligner que la mise en œuvre de cette mesure de financement est tributaire du budget alloué annuellement par la SHQ et n'offre donc aucune garantie de reconduction.

La SHQ a confié au ROHQ le mandat d'administrer l'appel de projets, l'analyse des demandes de financement reçus et la coordination des travaux du jury de sélection. Le ROHQ a également pour mandat de rédiger un rapport synthèse découlant de la reddition de comptes (rapport final de réalisation) fournie par les organismes bénéficiaires.

Conformément au calendrier prévu, les cinq membres du comité de sélection se sont réunis les 7 et 8 novembre dernier pour évaluer les 56 projets soumis à leur appréciation. Pour l'ensemble des projets, la demande totale de financement s'est élevée à 486 506 \$. Plus précisément, les tableaux suivants montrent la répartition de ces projets par catégorie financière et par type d'organisme :



(suite à la page 6) ▶

TABLEAU 1 – PROJETS PAR CATÉGORIE FINANCIÈRE

Catégories	Projets évalués	Montant total demandé
1 à 4 999 \$	14	38 900 \$
5 000 à 9 999 \$	20	156 135 \$
10 000 à 15 000 \$	22	291 471 \$
TOTAL	56	486 506 \$

TABLEAU 2 – PROJETS PAR TYPE D'ORGANISME

Organismes	Projets évalués	Montant total demandé
Association de locataires – Comité consultatif de résidents (CCR)	26	211 846 \$
Office d'habitation	21	205 645 \$
Conjoint	9	69 015 \$
TOTAL	56	486 506 \$

Enfin, à la suite de ses travaux, le comité de sélection a transmis à la fin novembre 2017 ses recommandations à la SHQ, précisant les projets à financer et les montants des subventions à octroyer. Il en résulte que 37 projets ont été recommandés pour recevoir une aide financière. De l'ensemble de ces projets, 18 ont été présentés par des associations de locataires et 19 par des offices d'habitation. Il reste à la SHQ d'autoriser le financement des projets retenus et de faire parvenir les réponses (lettres d'acceptation ou de refus) aux organismes demandeurs, ce qui devrait être fait en début d'année (janvier 2018) selon l'échéancier établi. •



Le comité de sélection ID²EM 2017-2018 :

Devant : **Élyse Cossette**, organisatrice communautaire au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal – CLSC de Verdun, représentante du réseau de la santé et des services sociaux œuvrant dans le domaine du soutien communautaire en logement social – **Jacques Laliberté**, conseiller en intervention sociocommunautaire, représentant du ROHQ

Derrière : **Nicolas Girard**, directeur général du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), représentant du milieu des organismes sans but lucratif intervenant dans le secteur de l'environnement et du développement durable – **Stéphanie Gendron**, conseillère en gestion, représentante de la SHQ – **Élisabeth Pham**, directrice administrative, représentante de la Fédération des locataires d'HLM du Québec (FLHLMQ)

À découvrir...



La Trousse Rejoindre, comprendre et accompagner les personnes âgées isolées socialement



Lancée le 19 décembre 2017, la **Trousse Rejoindre, comprendre et accompagner les personnes âgées isolées socialement** est une réalisation conjointe de la FADOQ – Région de Québec et Chaudière-Appalaches (FADOQ-RQCA), du CIUSS de la Capitale-Nationale, de l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA) de l'Université Laval et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Issue d'une recherche-action effectuée dans deux territoires de la Capitale-Nationale, la trousse vise à

outiller des organisations (gestionnaires, intervenants et bénévoles) pour rejoindre, comprendre et accompagner les personnes âgées isolées socialement, et ainsi soutenir leur intervention dans le but de prévenir l'isolement social chez les aînés et atténuer ses conséquences.

Consultez le site Internet de la FADOQ-RQCA pour plus d'informations sur la Trousse ou sur la [recherche-action \(rapport de recherche\)](#) qui a permis l'élaboration de cette trousse d'accompagnement. •



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

Le projet de loi sur le cannabis

Le ROHQ transmet un rapport au gouvernement du Québec

Par Francis Gagnon, collaboration spéciale



Déposé par le gouvernement fédéral en avril 2017¹, le projet de loi C-45, légalisant le cannabis répond à une des promesses que le Parti libéral du Canada avait mise de l'avant lors des dernières élections. Le projet de loi, élaboré à la lumière du rapport du *Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis*², présente la légalisation du cannabis comme une initiative remplissant plusieurs objectifs de sécurité et de santé publique.³ Il prévoit des mesures strictes encadrant la production, la distribution et la vente du cannabis; le tout dans un partage des compétences exclusives de chacun des paliers gouvernementaux. En d'autres mots, le gouvernement fédéral prendra en charge la réglementation de la production de cannabis ainsi que l'établissement des règles entourant la possession et la culture du celui-ci. Les provinces et territoires pourront toutefois réglementer la distribution et la vente au détail dans la mesure où les conditions minimales fédérales seront respectées.

1. Canada (2017) *PC C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois*, 1^{re} session, 42^e législature, Ontario.
2. Santé Canada (2016) *Un cadre pour la légalisation et la réglementation du cannabis au Canada : Le rapport final du groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis*. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/services/sante/marijuana-cannabis/groupe-travail-legalisation-reglementation-marijuana/cadre-legalisation-reglementation-cannabis-canada.html>
3. Gouvernement du Canada (2017) *Dépôt du projet de loi sur le Cannabis : questions et réponses*. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/services/sante/campagnes/depot-projet-loi-cannabis-questions-reponses.html#a7>

Ottawa a clairement laissé entendre que la mise en œuvre de la loi devrait se faire d'ici le 1^{er} juillet 2018.⁴ L'application de la loi laisse toutefois certains flous que le gouvernement du Québec devra clarifier. Chez les offices d'habitation, différentes inquiétudes ont été formulées vis-à-vis l'impact que la ⁵légalisation de la substance pourrait avoir sur eux et leur clientèle. Mentionnons, entre autres, des enjeux liés au bon voisinage, à la consommation, spécialement auprès de la clientèle ayant des problèmes de santé mentale, de sécurité ou tout simplement la santé des locataires. Il est, dans ces circonstances, facile de comprendre pourquoi des OH émettent des réserves face à la légalisation du cannabis.

Le ROHQ a, dans ce contexte, remis un rapport au gouvernement du Québec. Ce rapport a plus particulièrement identifié quatre enjeux sensibles aux offices d'habitation et au logement social, soit la clarification de certains principes de la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*, la réglementation du cannabis dans les endroits publics, l'encadrement adéquat de la production personnelle de cannabis, et la distribution du cannabis. Cinq recommandations en ont découlé et ont été soumises au gouvernement du Québec afin qu'il soit en mesure d'effectuer un encadrement réussi du cannabis qui prenne en considération la réalité des OH. •

Recommandation N°1 : La *Loi concernant la lutte contre le tabagisme* doit s'appliquer à la consommation de cannabis. Cela permettrait aux OH d'avoir une réglementation antifumée dans leurs logements, facile d'application et cohérente avec celle déjà en place pour le tabac, tout en n'interdisant pas la consommation de cannabis dans certains endroits déjà déterminés pour l'usage de la cigarette. L'application de la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme* appliquée au cannabis serait également cohérente avec des objectifs de santé publique.

Recommandation N°2 : Le gouvernement du Québec doit permettre une certaine flexibilité dans la réglementation des endroits publics où il est possible de consommer du cannabis. Nous pensons que les municipalités devraient être parties prenantes dans la réglementation puisqu'elles sont à même de comprendre les réalités des milieux.

Recommandation N° 3 : Le gouvernement du Québec doit encadrer la culture personnelle de cannabis en imposant qu'elle soit effectuée dans des endroits fermés, sécurisés et à l'abri de la vue publique. Des normes strictes doivent être élaborées.

Recommandation N° 4 : Le gouvernement du Québec devrait instaurer un monopole étatique dans l'achat et la distribution du cannabis afin de pleinement répondre aux objectifs de santé publique.

Recommandation N° 5 : Le zonage devra être effectué de façon à contrôler la densité des points de distribution, la proximité d'endroits socialement sensibles et éviter la co-implantation de ventes d'alcool, de tabac, et de cannabis.

4. Gouvernement du Canada. (2017) *Le Canada prend des mesures afin de légaliser le cannabis et de le réglementer de manière stricte*. Repéré à https://www.canada.ca/fr/sante-canada/nouvelles/2017/04/le_canada_prend_desmesuresafindelegaliserlecannabisetdeleregleme.html

RÉCENTES PUBLICATIONS

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET LA PARTICIPATION SOCIALE 2017-2023



Une publication du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

88 pages, 2017

Le 10 décembre 2017, le Gouvernement du Québec a dévoilé le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, qui prévoit des investissements de près de 3 G \$.

Ce plan veut améliorer le revenu disponible des personnes qui ne peuvent, ni par leurs propres moyens, ni grâce aux mesures de soutien existantes, obtenir un emploi. Ce plan prévoit également plusieurs mesures pour accompagner les gens dans leurs démarches d'intégration à l'emploi. Il permettra aussi d'améliorer le logement social, de mobiliser les milieux partout au Québec et de favoriser la participation sociale des personnes et des familles à faible revenu ou en situation d'exclusion sociale.

[Télécharger la publication \(PDF\)](#)

[Télécharger le tableau synthèse des mesures \(PDF\)](#)

STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT



Une publication du gouvernement du Canada

45 pages, 2017

Dévoilée le 22 novembre 2017 par le gouvernement fédéral, la toute première Stratégie nationale sur le logement du Canada est un plan de 40 milliards de dollars sur 10 ans visant à renforcer la classe moyenne, à stimuler l'économie canadienne et à veiller à ce qu'un plus grand nombre de ménages à l'échelle du pays aient un chez-soi d'abord.

La Stratégie établit des cibles ambitieuses pour veiller à ce que les investissements sans précédent et les nouveaux programmes produisent des résultats, dont une réduction de l'itinérance chronique de 50 % et l'élimination des besoins en matière de logement de jusqu'à 530 000 ménages. La Stratégie nationale sur le logement a aussi la visée de bâtir jusqu'à 100 000 logements neufs et d'en réparer ou d'en renouveler 300 000 autres.

[Télécharger la publication \(PDF\)](#)

[Consulter le site Web de la Stratégie](#)

LES NOUVELLES DYNAMIQUES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL



*Auteurs : Cyprien Avenel et Denis Bourque
Collection Questions de société
Champ social éditions*

300 pages, 2017

Le développement social connaît un regain d'intérêt et de pertinence en raison de l'évolution profonde des problématiques sociales et de la remise en cause des interventions traditionnelles des politiques sociales. Cet ouvrage collectif interroge les nouvelles dynamiques du développement social et du travail social collectif en France face aux défis sociaux d'aujourd'hui en tirant

profit d'un regard croisé avec l'expérience du Québec.

Ce livre s'adresse aussi bien aux universitaires et aux étudiants, qu'aux travailleurs et intervenants sociaux, aux cadres et dirigeants territoriaux, aux associations et aux responsables politiques, à tous ceux qui sont sensibles à une approche transformatrice des questions sociales.

**DATE DE TOMBÉE
DU PROCHAIN NUMÉRO
(Printemps 2018)**

9 mars 2018

Faites parvenir vos textes et photos à
jacques.laliberte@rohq.qc.ca



**Joyeuses Fêtes
et bonne année 2018!**